

📄 Action	📄 Détails	📄 Date
Complété	Bonjour, Oui je vous confirme que la ripisylve sera conservée. Il n'y a pas de coupe prévue. Bien à vous.	30/04/2026 15:28
Demandes de complément	Bonjour, Les parcelles du projet sont longées par un cours d'eau qui semble avoir une ripisylve. Me confirmez-vous qu'elle sera préservée ? Cela permettrait notamment à ne pas polluer le cours d'eau par des fines lors de vos travaux. Merci pour votre retour Cordialement	19/03/2026 14:53